

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

SUITE DES CONFÉRENCES DE NOTRE-DAME,

Par le R. P. Lucordaire.

DIMANCHE, 19 JANVIER 1845.

J'avais, en dernier lieu, à établir trois choses : premièrement, que la religion est une passion et une vertu de l'humanité ; deuxièmement, que, en dehors de la doctrine catholique, nulle autre doctrine n'a produit cette vertu de la religion ; et tel a été l'objet des deux conférences qui ont précédé celle-ci. Il me reste à établir un troisième point, savoir, que la doctrine catholique produit ce commerce positif et efficace avec Dieu que nous appelons du nom de religion, et à montrer par conséquent que cette doctrine évite les deux écueils où échouent toutes les autres, la superstition et l'incrédulité. Or, j'atteindrai ce terme de ma pensée en vous prouvant que la doctrine catholique jouit d'une efficacité surhumaine de mœurs et d'une efficacité surhumaine de raison, qui est le fruit du commerce qu'elle établit entre l'homme et Dieu.

Je ne commence pas, Messieurs, sans éprouver au dedans de moi une certaine tristesse. Car c'est la dernière fois de cette année que nous sommes réunis, et votre attention, votre zèle, l'unanimité de votre assentiment m'ont trop consolé, pour ne pas voir avec regret l'heure qui nous séparera. Mais, grâces à Dieu, le temps passe vite, et, en nous emportant vers l'éternité, il nous ramène dès ici-bas les uns aux autres. Je vous donne donc, comme pour demain, un rendez-vous nouveau au pied de cette chaire que vous avez tant de fois, depuis dix ans, honorée de votre assiduité.

Que la doctrine catholique jouisse d'une efficacité surhumaine de mœurs, en vertu même du commerce qu'elle entretient de l'homme à Dieu, la démonstration m'en est facile, après tout ce que j'ai dit. Car, n'ai-je par prouvé que l'humilité, la chasteté, la charité de l'apostolat et celle de la fraternité sont dans l'âme des effets exclusifs de la doctrine catholique ? Or, en vertu de quoi la doctrine catholique opère-t-elle cette transformation surhumaine de l'âme ? Est-ce directement ? Est-ce simplement parce qu'elle nous a dit : Soyez humbles, soyez chastes, soyez apôtres, soyez frères ? Eh ! Messieurs, mais tout le monde nous le dit plus ou moins vivement. Il n'est pas d'hommes enivrés d'orgueil qui n'aient appelé l'humilité des autres ; pas d'homme abruti dans la volupté qui n'ait appelé la pureté de ses victimes ; pas d'homme qui n'ait appelé l'apostolat pour propager ses pensées, et la fraternité pour fonder son empire. Mais l'oreille de l'homme demeure fermée à ces invitations de l'égoïsme ou à ces rêves de la raison ; elle les écoute sans entendre, elle les entend sans obéir. La doctrine catholique n'eût pas fait davantage, si elle n'eût parlé à l'homme que de l'homme, si elle ne lui eût proposé pour mobile que son intérêt, son devoir même et sa dignité. Pour le rendre humble, chaste, apôtre, frère, elle a pris son point d'appui en dehors de lui-même : elle l'a pris en Dieu. C'est au nom de Dieu, par la force des rapports qu'elle a créés entre lui et nous, par l'efficacité de ses dogmes, de son culte et de ses sacrements, qu'elle change en nous ce cadavre rebelle à la vertu, qu'elle le ranime, le ressuscite, le purifie, le transforme, le revêt de la gloire du Thabor, et que l'ayant ainsi armé de pied en cap, elle le jette comme un homme nouveau dans la mêlée du monde, faible encore par sa nature, mais fortifié par Dieu, vers qui monte son incessante aspiration. C'est ainsi, Messieurs, que s'accomplit dans la doctrine catholique le miracle de notre transfiguration ; l'humilité, la chasteté, la charité et toutes les élévations intérieures qui résultent de celles-là, ne sont que l'effet d'une vertu plus haute donnant le branle à tout le reste. Sans la religion, sans le commerce de l'âme avec Dieu, tout l'édifice chrétien périclite, et par conséquent ce commerce, qui en est la clé de voûte, est surhumainement efficace, puisqu'il porte l'homme plus haut que l'humanité.

Dès à présent, Messieurs, je pourrais regarder ma thèse comme achevée, et conclure fermement que la doctrine catholique jouit d'une efficacité surhumaine de mœurs, qui est le fruit du commerce qu'elle établit entre nous et Dieu. Mais l'humilité, la chasteté, la charité de l'apostolat et de la fraternité, l'obéissance, la pénitence, la pauvreté volontaire, toutes ces vertus dont j'ai parlé ne sont que des rameaux d'un fleuve unique. En vous conduisant le long de leur cours, j'ai agi comme ces navigateurs qui explorent un pays inconnu et en remontent les rivières, jusqu'à ce que satisfaits de ces travaux et de ces découvertes de détail, ils descendent enfin la voie large et grande qui conduit à l'Océan.

Il est donc un fleuve où aboutissent toutes ces vertus éparses que j'ai nommées, et ce fleuve c'est la sainteté. Je ne veux pas dire la sainteté com-

mune, qui consiste dans l'observance des commandements divins, et dans cette conformité de notre vie à l'Évangile qui suffit pour être sauvé. Je parle de la grande sainteté, de celle qui est reconnue et vénérée dès ici-bas, qui a des autels, et dont la magnifique histoire est contenue dans ce livre mystérieux que nous appelons la *Vie des Saints*. La vie des Saints ! Avez-vous jamais songé, Messieurs, à ce phénomène de la vie des saints ? Nous avons bien entendu parler des héros et des sages de l'antiquité ; nous lisons dans Plutarque la vie de hommes illustres ; nous voyons autour de nous des gens de bien ; mais les saints, où découvrons-nous rien qui leur ressemble ? Où sont les saints du brahminisme, du polythéisme, de l'islamisme, du protestantisme, du rationalisme ? J'en cherche vainement dans ces doctrines le nom, l'apparence ou la contrefaçon. Depuis trois siècles que le protestantisme s'efforce de détruire la véritable Église et d'en usurper le caractère, il a compté parmi les siens d'honnêtes gens et même des gens pieux, mais il n'a pas encore osé écrire ses légendes de saints. Pour le rationalisme, il ne faut pas lui en parler ; il se contente d'avoir des gens d'esprit, et n'aspire pas à ce qu'on dise jamais, par exemple, saint Helvétius ou saint Diderot.

Qu'est-ce donc que les saints, ce nouveau privilège à nous ? Qu'est-ce que la sainteté ? La sainteté, Messieurs, n'est pas uniquement, comme je semblais l'insinuer tout à l'heure, le confluent de toutes les vertus chrétiennes dans une même âme ; ce n'est là que la sainteté commune, celle qui est nécessaire à tout chrétien pour être sauvé, et dont je n'entends point parler ici. Il n'est point de chrétien, lorsqu'il est à l'état d'union avec Dieu, en qui ne se rencontrent, à un degré plus ou moins parfait, l'humilité, la chasteté et la charité ; nous les appelons alors des hommes pieux ; nous pourrions même, à largement parler, les appeler des saints : mais enfin ce n'est pas ce que nous entendons par cette grande expression : *les saints* ! Qu'est-ce donc que les saints ? Qu'est-ce donc que la sainteté ainsi entendue ?

La sainteté, c'est l'amour de Dieu et des hommes poussé jusqu'à une sublime extravagance. Et vous concevez très bien, Messieurs, que si réellement il y a communion de l'infini avec le fini, si le cœur de Dieu se fait une habitation et une vie dans le cœur de l'homme, il est impossible qu'au moins dans certaines âmes plus ardentes, la présence d'un élément aussi prodigieux ne déborde pas, et ne produise pas des effets extraordinaires, que l'infirmité de notre nature et de notre langage nous contraindra d'appeler ex travagants. Car, que veut dire ce mot ? Il veut dire *ce qui va en dehors*, ce qui est excentrique, pour user d'une expression moderne, sauf que le mot extravagant est un mot bien fait, tandis que le mot excentrique est un mot mal fait. L'un peint l'action que l'autre définit géométriquement ; or, un mot doit être peintre et non géomètre. C'est pourquoi je préfère me servir du premier, et en cela je reste encore bien au dessous de l'énergie de saint Paul, qui a dit, sans précautions oratoires, que le monde n'ayant pas voulu connaître Dieu par la sagesse, il a plu à Dieu de le sauver par la folie de la prédication. Je n'oserais pas dire que la sainteté est une folie, même après saint Paul, parce que je craindrais que vous ne m'imputassiez d'aller trop loin, et je suis bien aise de vous montrer aujourd'hui que je sais unir la prudence du serpent à la simplicité de la colombe, quoi qu'à ne vous rien dénigraiser, je suis tout à fait du sentiment de saint François de Sales, lorsqu'il disait : "Ma chère Philothée, je donnerais vingt serpents pour une colombe."

Il y a donc dans la sainteté un phénomène d'extravagance, un amour de Dieu et des hommes qui blesse le sens humain. Mais ce ne peut-être là, Messieurs, le caractère unique de la sainteté ; l'extravagance toute seule ne serait que de la bizarrerie, et la bizarrerie ne prouve rien en faveur de l'homme qui la met dans ses actes, si ce n'est peut-être beaucoup de vanité et un peu de mauvaise éducation. L'extravagance doit donc être corrigée dans la sainteté par un autre élément, et elle l'est, en effet, par le sublime, c'est-à-dire, par la beauté morale à son plus degré, par cette beauté qui cause le ravissement du sens humain, en sorte qu'il y a tout ensemble dans la sainteté quelque chose qui blesse le sens humain et quelque chose qui le ravit, quelque chose qui produit la stupeur et quelque chose qui produit l'admiration. Et ces deux choses n'y sont pas séparées, comme deux fleuves qui coulent l'un à côté de l'autre ; mais l'extravagant et le sublime, ce qui blesse le sens humain et ce qui le ravit, mêlés et fondus l'un avec l'autre, ne font de la sainteté qu'un seul tissu où il est impossible à l'esprit d'analyse le plus vif, au moment où il voit le saint agir, de démêler ce qui est extravagant de ce qui est sublime, ce qui est sublime de ce qui est extravagant, ce qui terrasse

l'homme de ce qui l'enlève jusqu'à Dieu. Voilà la sainteté.

Je vous citerai un exemple, afin que vous me compreniez mieux.

Sainte Elisabeth de Hongrie, ayant abandonné le palais de ses pères et le palais de son époux, s'était confinée dans un hôpital pour y servir de ses mains les pauvres de Dieu. Un lépreux s'y présenta. Sainte Elisabeth le reçut et se mit à laver elle-même ses effroyables plaies. Quand elle eut fini, elle prit le vase où elle avait exprimé ce que la parole humaine ne peut pas même peindre, et elle l'avalait d'un trait. Voilà, Messieurs, qui est parfaitement extravagant. Mais remarquez d'abord une chose que vous ne pouvez pas mépriser : la force. La force, Messieurs, c'est la vertu qui fait les héros, c'est la racine la plus vigoureuse du sublime en même temps que la plus rare. Rien ne manque autant à l'homme que la force, et rien n'attire d'avantage son respect. Vous n'êtes pas des êtres méchants, mais vous êtes des êtres faibles, et c'est pourquoi l'exemple de la force est le plus salutaire qu'on puisse vous donner, comme aussi l'un de ceux qui attirent le plus votre admiration. Sainte Elisabeth, en avalant l'eau du lépreux, avait donc fait un grand acte, parce qu'elle avait fait un acte fort. Mais il y avait là mieux que la force, il y avait la charité. Dans la sainteté, l'amour de Dieu étant inséparable de celui des hommes, puisqu'elle n'est autre chose que l'excès de ce double amour, il s'ensuit que, dans tout acte des saints, là où se trouve le sacrifice pour Dieu, ce sacrifice rejaillit inévitablement sur l'homme. Et quel était le bénéfice de l'homme dans l'action de sainte Elisabeth ? Quel était-il ? Me le demandez-vous bien ? Sainte Elisabeth faisait à cet abandonné, à cet objet d'unanime répulsion, même au milieu des siècles de foi, elle lui faisait une inexprimable révélation de sa grandeur, elle lui disait : « Cher petit frère du bon Dieu, si après avoir lavé tes plaies, je te prenais dans mes bras pour te montrer que tu es bien mon frère royal en Jésus-Christ, ce serait déjà un signe d'amour et de fraternité, mais un signe ordinaire dont je te restituerais seulement le bénéfice, à toi qui depuis ton enfance en as été privé, à toi qui sur ta poitrine n'as jamais senti la poitrine d'une âme vivante : mais, cher petit frère, je veux faire pour toi ce que l'on n'a fait pour aucun roi du monde, pour aucun homme aimé et adoré. Ce qui est sorti de toi, ce qui n'a été à toi que pour être transformé en une vile pourriture par son contact avec ta misère, je le hoirai, comme je bois le sang du Seigneur dans le saint calice de nos autels. » Voilà le sublime, messieurs, et malheur à qui ne l'entend pas ! Grâce à saint Elisabeth, pendant toute l'éternité il sera connu qu'un lépreux a obtenu d'une fille des rois plus d'amour que la beauté n'en a jamais conquis sur la terre.

Après cela, qu'un homme d'esprit traite d'extravagante cette action, nous le lui concédons, nous l'avons dit nous-même, nous sommes persuadé qu'il est beaucoup plus naturel d'aller boire avec ses amis du vin de Château Margaux. Mais cet homme d'esprit mourra probablement un jour ; ses écrits peut-être ne lui survivront guère ; on oubliera ses joies et ses douleurs ; et quand sainte Elisabeth sera morte, les rois avec les pauvres se disputeront ses vêtements et sa mémoire ; on mettra un peu de sa chair au-dessus de tous les trésors ; on enlâchera ses restes dans l'or et les pierreries ; on convoquera les artistes les plus fameux du monde pour lui faire une habitation de la mort digne de sa vie ; et de siècle en siècle, des princes, des savants, des poètes, des mendians, des lépreux, des pèlerins de tout rang se presseront à son tombeau et y laisseront, par le fragile attouchement de leurs lèvres, d'éternels stygmates d'amour. Ils lui parleront comme à un être vivant, ils lui diront : « Chère petite sœur du bon Dieu, tu avais des palais, tu les as quittés pour nous ; tu avais des enfants, tu nous as pris pour les tiens ; tu étais grande dame, tu t'es fait notre servante ; tu as aimé les pauvres, les petits, les misérables, tu as mis ta joie dans le cœur de ceux qui n'en avaient pas ; et maintenant nous te rendons la gloire que tu nous as donnée, nous te restituons l'amour que tu avais perdu pour nous. O chère petite sœur ! prie pour ceux de tes amis qui n'étaient pas nés quand tu étais au monde, et qui te sont venus depuis ! »

Ainsi, on est-il de toutes les extravagances des saints. Toutes profitent à l'humanité, au moins par l'exemple. Si le saint jeûne, l'humanité jeûne aussi ; s'il se condamne à d'absurdes abstinences, une partie de l'humanité est aussi affamée jusqu'à l'absurde ; s'il torture son corps par des inventions bizarres, il y a aussi dans vos prisons, il y a dans vos bagues, il y a dans vos colonies, des corps humains torturés par de cruelles inventions. Si le saint, en un mot, s'impose volontairement la souffrance, hélas ! qui est-ce qui ne souffre pas sur la terre, et qui n'a besoin d'apprendre que Dieu a caché dans la souffrance même un baume réparateur et mystérieux ? Est-ce un si vain service rendu au genre humain que de lui révéler toutes ses ressources contre le malheur, que de lui prouver, dans d'étranges actions, si l'on veut, que quelque sort qui lui est fait, quelque déshonneur qu'on lui crée, quelques cachots qu'on lui creuse, il n'est aucun supplice, aucune honte, aucune abjection qui ne puissent être transfigurés par l'idée de Dieu, et devenir un trône où tout homme s'en ira vénérer et prier.

Cette vie des saints, Messieurs, ce n'est pas un phénomène rare, réservé à un temps ou à un pays ; c'est un phénomène général et constant. Partout où la doctrine catholique prend racine, là même où elle n'est déposée que comme une graine entre des rochers, la sainteté y prend naissance et s'y manifeste en quelques âmes par des fruits qui défient l'estime et le mépris de la raison. Cette extravagance sublime date d'une folie plus haute encore et plus inénarrable, de la folie d'un Dieu mourant sur la croix, la tête couronnée d'épines, les pieds et les mains percés, le corps tout meurtri. Depuis ce jour-là, cette contagion n'a cessé de choisir des victimes dans l'Uni-

vers, mais par une préférence singulière et jalouse, elle ne les choisit qu'au sein de l'Eglise catholique, apostolique, romaine. A nous seuls est resté l'héritage de la croix, la tradition vivante du martyre volontaire ; la dignité de l'extravagance et la gloire du sublime. Et encore que nous ne buvions pas tous à longs traits de ce vin généreux, tous nous y trempions nos lèvres, et en rapportons dans la vie quelque chose du divin empoisonnement. Nul ne s'y trompe, tout le monde nous reconnaît à cette marque, la croix n'a jamais subi d'imitation ni de contrefaçon.

A continuer.

—Le R. P. de Ravignan va publier la cinquième édition de son excellent mémoire *De l'Existence et de l'Institut des Jésuites*. Dans l'espace d'une année, 25 mille exemplaires de cet ouvrage ont été épuisés. En tête de cette nouvelle édition se trouvera une préface que nous sommes heureux de faire connaître, dès à présent, à nos lecteurs.

PRÉFACE DE LA CINQUIÈME ÉDITION.

Une question reste à résoudre.

Elle sera résolue peut-être quelque jour : elle ne l'est pas encore.

L'histoire dira peut-être quelle fut l'étrange puissance d'un nom pour exciter les haines, appeler toutes les injures, provoquer tous les genres d'attaques pour répandre des frayeurs stupides, égayer la raison des plus sages, faire fléchir les esprits les plus fermes.

L'histoire révélera sans doute enfin pourquoi ce nom inspira des préventions si bizarres, souleva des mouvements si extraordinaires, devint le cri de la raison d'Etat compromise, l'arme du combat contre l'Eglise, et souvent même contre les gouvernements.

L'histoire le dira peut-être ; aujourd'hui c'est un mystère : un mystère de haine sans raison, de terreur sans objet, de bruit et de tumulte que rien n'explique.

Un relâchement prétendu de doctrines, des calomnies amoncelées, la peur de je ne sais, quelles influences, tout un passé de travaux apostoliques, de luttes religieuses, de persécutions et de vicissitudes continuelles ne suffisent pas à en rendre compte.

C'est un mystère.

L'esprit le plus exercé, le plus habitué à réfléchir sur les événements, ne s'expliquera pas ce grand phénomène moral. Non je l'affirme, il n'en trouvera pas une raison claire ; il devra s'en remettre au jugement de l'avenir. Dans le présent, la cause proportionnée d'un semblable effet n'apparaît pas.

Il y a un mystère.

Si du moins quelques griefs précis étaient articulés, si des faits certains étaient avancés ; si s'agit d'hommes actuellement existants ; si quelques noms propres parmi eux signifiaient réellement une influence et une action funeste : mais non. Rien de tout cela, pas un fait, pas un nom : jamais il n'y a eu une accusation pareille.

Si le gouvernement, justement mu et éclairé, comme il doit l'être, signalait un crime : mais non. Le gouvernement s'est enquis, il a recherché, comme il le devait, interrogé, minutieusement examiné, il n'a rien trouvé d'imputable.

Si la presse, active, vigilante messagère, comme la Renommée, du vrai, du faux, du bien, du mal.

Tam ficti pravique tenax quam nuntia veri ;

Si la presse, dis-je, avait dénoncé des faits positifs, assigné sérieusement un danger réel... Non ; tout est dans le vague. Des tendances, des soupçons, des rumeurs, de clameurs ; pas un fait, pas un grief, pas un nom propre.

Pendant notre vie est percée à jour comme notre demeure ; elle est ouverte à tout le monde. Nous agissons, nous parlons, nous écrivons.

On n'impute rien : on hait, on accuse : encore un coup, c'est un mystère. La haine a des yeux et ne voit pas ; elle a des oreilles et n'entend pas.

On absout les personnes : cela est proclamé ; on condamne l'ordre, on le proscriit. L'ordre se compose apparemment des personnes ; n'importe ; l'ordre est coupable, les personnes ne le sont pas.

« N'accusez donc pas les personnes, écrit-on ; n'accusez que l'ordre. Ne calomniez pas les Jésuites, mais ayez raison du jésuitisme..... »

Qu'importe que les moines de la rue des Postes ou de la rue Sala soient des saints, s'ils cachent dans les plis de leur robe d'innocence le fléau qui doit troubler l'Etat ? Qu'ai-je à faire de vos vertus, si vous m'apportez la peste ?

Cela suffit peut-être pour entraîner l'opinion dans un système de répulsion et d'agression violente ; mais cela n'explique rien.

Le problème demeure.

Des hommes inoffensifs, des prêtres irréprochables, on en convient ; ces hommes, ces prêtres sont dignes des injures les plus grossières, des imputations les plus calomnieuses, des rigueurs du pouvoir, de la proscription. Et pourquoi ? parce que dans un pays catholique, dans un pays de liberté des cultes, ils ont choisi pour leur vie domestique et privée les règles d'un ordre religieux solennellement approuvé par l'Eglise catholique.

Ils sont donc à la fois innocents et coupables. Innocents comme individus, coupables comme société : et cependant ce sont les mêmes hommes.

Explique ce mystère qui pourra.

Tel est le véritable état de la question ; c'est un problème moral ; il n'est pas facile à résoudre.

Ce n'est pas les jésuites que vous poursuivez, dites-vous ; c'est le jésuitisme : les choses en seront-elles plus claires ?

Qu'est-ce que le jésuitisme ? Je vous défie de le dire... Vous avez écrit.

trois mille pages sur ce sujet: vous n'avez rien dit. Je vais vous en donner la preuve avec vos propres paroles.

Le jésuitisme, c'est une puissance occulte, formidable, insaisissable; c'est un des pouvoirs de l'Etat.

Ce sont les peuples soulevés, les troupes remuées, les armées en marche, les gouvernements renversés, les pays asservis.

Le jésuitisme, c'est la domination universelle; c'est un réseau de bigoterie d'absolutions, d'intrigues et d'infamie qui enserré les familles, les individus, les nations.

C'est tout à la fois la modération des sentiments, l'énergie secrète et implacable de la réaction, le cosmopolisme sans entrailles.

Le jésuitisme, c'est l'empire des femmes, l'abâtissement des enfants; c'est la morale relâchée, la piété fervente, la complaisance inique; c'est le tyranicide commandé, l'adultère excusé, le mensonge, le vol, le blasphème, etc., etc.

C'est encore la politique odieuse, c'est l'influence cléricalle: c'est la restauration, c'est sa durée, c'est sa chute; c'est la révolution de 1830, ce sont les ordonnances de juillet.

Le jésuitisme, c'est l'homme religieux, le catholique fidèle: c'est aller à la messe, c'est prendre de l'eau bénite, c'est se confesser, c'est le célibat des prêtres, c'est l'ultramontanisme, c'est l'esprit de mort, c'est l'automate chrétien.

Le jésuitisme, ce sont tous les mandements des évêques; tous les actes de la papauté; toutes les réclamations de la liberté, tous les écrits opposés à l'Université; c'est toute la presse religieuse.

Le jésuitisme, c'est tout ce dont on ne veut pas, tout ce qu'on hait; c'est ce qu'il y a de plus infâme et de plus vil, de plus fort et de plus saint; c'est l'Eglise tout entière.

Le mystère est-il expliqué? Non.

Ceux qui écrivent ces choses, les croient-ils? Non.

Ils les savent entièrement dénuées de fondement, même impossibles; n'im-
porte.

Mais ils crient au jésuitisme: c'est assez pour eux. A l'aide de ce mot, ils évoquent toutes les frayeurs vraies ou simulées de la foule ignorante ou instruite: leur but est rempli.

Et cependant des hommes honorables se laissent entraîner par ces clameurs; subissent le joug des préventions, et grossissent, aux dépens même de ce qu'ils respectent, le concert qui s'élève de toutes parts contre la vérité et la justice.

Cela ne fait qu'ajouter au mystère.

Le paysan d'Athènes condamnait, parce qu'il était fatigué d'entendre toujours parler du même homme avec enthousiasme par les uns, avec dédain par les autres.

Aujourd'hui, combien d'hommes interrogés sur leur opposition contre les Jésuites devraient répondre: On en dit tant de mal, on en fait tant de bruit, je voudrais n'en plus entendre parler.

Mais je le demanderai toujours avec étonnement et avec tristesse, quelle est donc cette incroyable puissance d'un seul nom?

Par là un affligeant spectacle est donné au monde: le règne du faux. Un état violent et factice, un langage qui ne signifie pas la réalité, un mot devenu l'expression du crime et s'appliquant, j'ose le dire, à la vertu; des cris aveugles, un emportement passionné, de grandes paroles de dévouement à l'Eglise et à la liberté foulées aux pieds? que sais-je encore? tous les instincts de l'impunité, toutes les ardeurs effrontées du cynisme réveillées au bruit des protestations de respect et d'amour envers la religion: voilà ce que nous voyons, ce que nous entendons; mais ce que nul esprit sérieux ne peut se flatter de bien comprendre et de bien expliquer, à moins qu'il ne soit vrai de dire que, dans les pensées et le but de certains hommes, le jésuite du dix-neuvième siècle est l'infâme du dix-huitième.

Y a-t-il donc toujours une puissance ennemie dressée contre l'Eglise et contre sa foi, et qui pour combattre ait besoin à certaines époques d'un nom inventé pour flétrir, d'un cri menteur pour outrager, d'une fureur aveugle pour attaquer tout ce qu'on veut détruire?

Et quand de la sphère de toutes ces lamentables choses je retombe sur moi-même et sur ma conscience, religieux de la Compagnie de Jésus, je ne puis plus comprendre: je deviens aussi un mystère.

Je m'interroge vainement; je ne m'explique pas mon existence.

Je ne suis pas l'étranger, franchissant la frontière et venant m'associer au foyer de la famille pour l'asservir et l'opprimer, je suis l'enfant du sol que j'habite et que j'aime. J'ai cru à la liberté religieuse de mon pays: Français, j'ai cru que je pouvais dans la France catholique, ma patrie, ce qu'Anglais j'aurais pu en Angleterre, Américain aux Etats-Unis, Hollandais même en Hollande: je me suis fait jésuite.

Mes frères des Etats-Unis, d'Angleterre et de Hollande sont libres et tranquilles: pourquoi ne le suis-je pas comme eux?

Quelle en est la raison? Leur pays est libre; le nôtre ne l'est pas. Pourquoi donc?

Mystère encore!

On le proclame: tout est libre en France. L'athéisme est libre; je ne le suis pas.

Tout deviendra donc contradiction dans mon existence.

Français, je jouis des droits de tous; jésuite, mon domicile ne serait plus inviolable; je ne pourrais habiter sans crime avec mes frères sous un même

toit d'hospitalité commune; la propriété, pour moi, ne serait plus sacrée; ma vie ne serait pas mieux protégée que ma maison.

On aurait le droit de scruter ma conscience, ma demeure, mes vœux, ma règle de vie intérieure et privée. On devrait me proscrire, parce que j'ai embrassé dans mon âme et conscience une profession religieuse que l'Eglise catholique approuve et que la loi ignore.

Je ne sors donc pas du mystère; et tout l'augmente au lieu de l'éclaircir.

Je ne fais pas une démarche, je ne prononce pas une parole qui ne doive être violemment détournée de son vrai but, de son vrai sens.

Je ne me nommais pas; j'étais coupable, hypocrite. Je me nomme; je suis coupable. Je suis jésuite: cela explique tout.

Je veux crâpâter, je veux dominer; je sais que je ne veux rien de tout cela: je suis jésuite; je veux tout cela.

Nous sommes pour la plupart connus en cent endroits. Nous avons parlé en public, en particulier, des milliers de personnes nous ont suivi, entendu. On ne peut rien citer contre nous: nous sommes jésuites; tout est dit.

On nous connaît; on nous estime, on nous aime. On ne nous connaît pas; on nous hait, on nous proscriit: mystère!

On l'avouera, cette position est de tous points étrange.

J'abandonne ces réflexions au lecteur.

Pour conclure, il faudra savoir si la clameur régné seule dans les conseils de la couronne et du pays; si un stupide épouvantail suffira à déconcerté la sagesse et le courage de ceux aux mains desquels reposent le sort et les droits des citoyens; si, sans griefs imputables, sans faits précis, sans un seul nom incriminé, sans un acte qui puisse trouver un accusateur, un témoin et un juge, la haine sera légitime, la proscription possible.

Je n'ai rien à dire du petit écrit dont cette édition n'est qu'une reproduction fidèle. On n'a pas jugé à propos de me répondre; pas un seul mot, si ce n'est l'amas des fables absurdes qui composent un roman impie. La foule y croit mieux qu'à l'histoire; il n'y a pas là matière à discussion.

Nous subissons donc jusqu'à la fin un joug de calomnies et d'outrages. Nous nous inclinons sous la main divine qui nous éprouve: nous trouverons notre force dans nos épreuves mêmes, et sûrs de notre conscience, devant Dieu, notre cœur ne faiblira pas.

Mardi de Pâques, 25 mars 1844.

BULLETIN.

Nécrologie. — Ordination. — Coalition des Catholiques Français. — Projet de loi pour l'émancipation des nègres. — Haïti. — Article communiqué.

— On écrit au Canadien :

Nous avons la douleur d'apprendre la mort inattendue de M. Moÿse Fortier, curé de St.-George d'Aubert-Gallion, qui s'est noyé, lundi dernier, à 11 heures du matin, dans la rivière Chaudière. Le mauvais état des chemins l'avait engagé à descendre par eau à Ste.-Marie, pour delà se rendre, dit-on, jusqu'à Québec. Arrivé vis-à-vis l'église de St.-François, le canot qui le portait a chaviré sur la corde flottante du bac qui fait la traversée à cet endroit de la rivière. Un des deux hommes qui étaient dans l'embarcation avec M. Fortier a eu le même sort que son curé; l'autre a réussi à se sauver.

M. Fortier, né le 3 octobre 1813, avait été ordonné prêtre le 21 décembre 1837. Il était curé de St.-George depuis l'automne de 1841, et desservait en même temps la mission du Kennebec. Il appartenait à la société de St.-Michel et à la congrégation du petit séminaire de Québec.

— Samedi dernier, Mgr. Gaulin a conféré la prêtrise à MM. J.-B. Drapeau et Chs. Champoux;

Le diaconat, à MM. H. M.-J. Fontaine dit Bienvenu, M.-J. Balthazard,

J. Farrell et J. M. Limoges;

Le sous-diaconat, à MM. L. L. Brodit Pominville, T. Kirwan, F. X. Caisse et E. H. Hicks, M. F. H. Prévost;

Les ordres-moindres, à MM. F. A. Jacques, F. M. M. Bibaud, C. Bou-drenault, P. T. Hurteau et O. S. Paquet, J. O'Reilly;

La tonsure, à MM. B.-J. Higgins, T. A. Degaspé, V. Clément, J.-B. Champeaux, P. Drogue dit Lajoie, L. H. Rolland Lenoir, J. Morin, J. Morrison, J. J. Perrault.

En tous 27.

L'ordination a eu lieu à la Cathédrale.

— Nous avons vu, dans notre dernier article, quels avaient été et quels étaient encore les tristes et funestes effets des fausses théories gouvernementales. Celle surtout qui consacre en pratique le principe de majorité comme l'unique base du droit et de la conduite administrative, vient de faire prendre aux catholiques Français une détermination qui, de prime abord, peut paraître bizarre, mais qui pourtant n'est qu'une conséquence des utopies du jour. Car on sait maintenant que les gouvernans ne doivent plus conduire et administrer d'après les principes de justice, mais d'après les suffrages de la ma-
jorité.

rité, d'après la volonté du plus grand nombre, quelle qu'elle soit, équitable ou non. Comme, d'après une théorie si dangereuse, la religion et la vertu ne peuvent avoir de sécurité, il devient donc nécessaire pour ceux qui en sont les sincères amis, de prendre tous les moyens légitimes qui sont en leur pouvoir, afin de les faire respecter ; et c'est à cette fin que vient de se former, en France, un parti qui n'est ni pour Guizot, ni pour Thiers, ni pour Odilon-Barrot, mais pour ceux qui s'engageront à défendre les principes immuables de la religion et de la liberté d'enseignement. Cette coalition ne fait qu'invoquer les principes de liberté et d'égalité, proclamés par ses adversaires et dont ils ont si souvent abusé, pour tout renverser et tout détruire. Nous ne demandons, dit-elle, ni privilège ni faveur, nous ne voulons que la liberté de conscience, c'est-à-dire, de pratiquer notre religion sans entrave, sans intervention de la part du gouvernement dans l'administration de nos matières religieuses et dans l'éducation de nos enfans. Ce parti s'est formé pour les prochaines élections, et il s'engage à ne voter que pour les candidats qui lui garantiront davantage, surtout les principes dont nous venons de parler. Le manifeste qu'il a publié pour faire connaître son existence, a fait jeter les hauts cris aux papiers prétendus libéraux. On peut bien croire que les injures ne lui ont point été épargnées. Les organes du gouvernement eux-mêmes en ont été plus que scandalisés. Ils ont traité cette manifestation d'audacieuse. Ils ont blâmé, menacé, mais toutes ces injures, ces criaileries, ces menaces nous paraissent celles de la fureur, de la faiblesse, du désespoir et de la frayeur. Elles ne sont certainement pas celles de la justice et de la libéralité, puisque le parti catholique ne fait que suivre les principes invoqués par ses opposans. Quoique cette coalition ne fasse que de naître, cependant comme elle est liée avec l'épiscopat français, elle se trouve déjà puissante. Aussi le gouvernement paraît-il redouter son influence sur les prochaines élections. On voit que, tout en cherchant à l'intimider par les menaces, il voudrait pouvoir s'en assurer les suffrages. C'est du moins ce qui nous paraît résulter de cette alternative de persécution et de protection, de blâme et de flatterie, de cette hésitation, à laquelle on a vu le ministère Guizot se laisser aller envers les évêques de France. Car il est à remarquer que ce ministère, après avoir fait condamner Mgr. de Bonald, semble affecter de ne point remarquer la conduite du reste de l'épiscopat français qui s'empresse d'approuver celle du Cardinal et de condamner ce qu'il condamne, et ce qui l'a fait condamner lui-même. Depuis la nomination de M. Salvandy à la place de M. Villemain, on pense généralement que le projet d'instruction de M. Thiers contre lequel le clergé a si fort réclamé, ne sera point repris, au moins cette année, et même qu'il a reçu son coup de grâce. C'est déjà une victoire pour la religion. La nouvelle coalition catholique, dont nous venons de parler, nous fait espérer que ce ne sera pas la dernière.

—Le gouvernement français s'occupe activement de l'émancipation des nègres dans ses colonies. Aux dernières nouvelles, c'était la grande question du jour. Le ministère avait introduit, à cet effet, dans la chambre des pairs, un bill qui était en progrès. Il paraît pourtant, que la mesure rencontre plus d'opposition qu'on devrait le supposer, si on était, comme on le répète si souvent, au siècle des lumières. Mais, qui le croirait ! Ce sont nos philanthropes, nos écoliers, nos prôneurs d'égalité et de liberté qui en sont les plus grands adversaires, tandis qu'au contraire c'est parmi ces obscurantins catholiques qu'elle trouve le plus de sympathie et qu'elle compte ses plus habiles et ses plus chauds défenseurs. On peut citer au premier rang les comtes de Montalambert et de Beugnot.

Mais parmi nos libéraux, plusieurs se sont étonnés même de ce que le ministère avait introduit cette mesure, et n'y voient qu'un hors-d'œuvre. De chauds partisans du gouvernement de Louis-Philippe ne peuvent s'empêcher de la regarder au moins comme prématurée.

Ils n'y trouvent d'excuse que dans l'appréhension d'une guerre entre la France et l'Angleterre. Comme le gouvernement anglais est abolitionniste, il doit naturellement avoir la sympathie des nègres, et si la France ne s'efforçait de l'imiter, elle aurait donc à craindre que, dans le cas d'un conflit, les esclaves de ses colonies ne se déclarassent contre elle. Voilà, dit-on, toute la cause de la mesure philanthropique du ministère Guizot. Comme l'on voit, elle est beaucoup plus intéressée que libérale et généreuse.

—Puisque nous en sommes sur les noirs, nous devons constater un événement qui peut amener de fâcheuses conséquences dans la république haïtienne. C'est la mort du Président Guerrier. Il est vrai qu'on lui a déjà

donné un successeur dans la personne d'un certain général Louis Pierrot et que, l'ex-président Hévrard dont nous avons annoncé le départ de Kingston sur une goélette qu'il avait armée à ses frais, pour tenter une descente à Haïti et essayer de remonter sur le siège présidentiel, n'a pu rien effectuer et a été forcé de revenir à la Jamaïque. Mais on craint qu'il ne s'élève quelque autre prétendant au fauteuil présidentiel. On parle même d'un général Acau, qui a déjà fait ses preuves de révolutionnaire. Nous ne serions donc point surpris d'apprendre, à la prochaine nouvelle, que cette malheureuse république noire est encore en guerre civile. Que Dieu l'en préserve.

—Nous croyons devoir attirer l'attention de nos lecteurs sur le trait suivant, que nous livrons tel qu'il nous a été communiqué et que nous tenons d'un correspondant dont la véracité ne peut être suspectée.

N'allez point à la pêche le jour de la grande Fête-Dieu.

Nous lisons de tems à autres sur les papiers-nouvelles beaucoup de légendes. Plusieurs portent le caractère de la vérité; d'autres sont certainement les fruits de l'invention et du génie et sont très souvent empreintes d'un caractère mystérieux qui tient presque toujours à la superstition : mon but n'est point d'entrer dans le détail de ces légendes et d'en faire la critique ; mais de raconter aussi moi la mienne et je prévient en même tems le lecteur qu'elle est exacte en tous points, constatée par des documents authentiques. Au reste elle est tellement récente qu'on peut s'assurer de sa réalité, en interrogeant les témoins de cet événement qui n'est rapporté ici que sous le rapport religieux et de l'exemple.

« Il n'y a donc pas encore un an, dans une paroisse du district des Trois-Rivières, trois jeunes hommes, dont deux garçons et un marié, leur beau-frère, comme ayant épousé leur sœur, se préparaient, mercredi, le 5 du mois de juin de l'année dernière (1844) au grand scandale de leur parens, voisins et amis, à aller passer à la pêche, à une distance à peu près égale de celle qu'ils avaient de leur demeure à aller à leur église paroissiale, tout le jour de la grande Fête-Dieu. La famille de ces jeunes hommes justement alarmée d'un tel projet, employait tous les moyens et les raisons les plus fortes, que la religion et l'amitié pouvaient lui suggérer, pour les détourner d'une si coupable résolution. Mais aucune raison ne faisait impression sur eux : les représentations de leurs amis et de leurs voisins ne paraissaient pas les toucher : ces braves gens, avaient beau leur représenter tout ce que ce jour de la grande Fête-Dieu avait de grand, de solennel et d'imposant, rien ne pouvait les détourner d'un plan arrêté et les préparatifs se firent en grande partie le mercredi soir, afin d'être prêts le lendemain au matin de meilleure heure. La résistance de ces trois personnes à toutes les représentations qui leur avaient été faites et dans la famille et dans le voisinage, avait inspiré une espèce de crainte et de terreur à tous les habitans du canton qui ne voyaient dans ce complot, les uns qu'une indifférence criminelle et les autres qu'un outrageant mépris pour le jour consacré à la solennité de l'institution du mystère adorable de l'Eucharistie ; cependant on se flattait encore que la nuit donnerait à la réflexion le tems de peser les conseils, les bons avis, les précieuses représentations qui leur avaient été faites dans le cours de la soirée ; mais non, le complot était formé, la résolution prise, toutes autres tentatives, pour les arrêter devaient être infructueuses.

« Le matin arrivé, pendant que les uns se préparaient à se rendre à l'église, eux faisant, en recevant de tems à autres les reproches les plus justes, leurs derniers préparatifs pour se rendre au lieu où ils devaient passer la journée d'une si grande fête. Malheureusement le père des deux frères garçons, était absent, ne résidant pas à cette place ; peut être eut-il usé de son autorité pour les empêcher d'accomplir ce parti : mais leur sœur épouse du troisième depuis quelques mois seulement, jeune femme religieuse, fit, en voyant approcher leur départ, à son mari et à ses frères les représentations les plus vives et les plus tendres, en leur mettant devant les yeux, tous ce qu'une telle promenade avait d'irréligieux et d'impie dans un si grand jour, la faute énorme qu'ils faisaient en manquant d'assister à la messe, et les châtimens auxquels ils s'exposaient en profanant cette solennité. La jeune épouse était à la veille d'être mère. Qu'elles ne furent pas les impressions qu'elle dut ressentir, en voyant, les yeux pleins de larmes, (car ce fut son dernier argument) son époux chéri et ses frères bien aimés, s'éloigner de la maison et prendre vers les profondeurs de la paroisse, une route opposée à celle que priaient ceux qui s'en allaient à l'église pour accomplir le plus saint des préceptes

Cette journée dut être pour cette jeune femme, pleine d'amertume et d'angoisses comme elle dut être pour les habitants du canton, témoins de ce scandale, pleine de tristesse et de regret. Cependant ce jour se passa dans l'espoir de revoir, le soir même, ces trois personnes qu'un complot si impie avait éloigné et de leurs devoirs religieux et de leur famille. On était bien loin de croire à aucun des genres d'accidents, qu'on leur avait prêté pour les détourner d'une si criminelle promenade; car sans être riches, ils n'avaient pas un besoin immédiat du secours de la pêche pour soutenir leur existence. Le midi et le soir, ceux qui étaient allés à l'église, s'en revinrent le cœur content, d'avoir satisfait au commandement de l'église et vers le coucher du soleil les yeux de la jeune femme, de la famille et des voisins commencèrent à se diriger vers l'endroit par où devaient revenir les trois pêcheurs. Quelques petits retards ne furent pas surprenants, les uns les attribuaient à la fatigue, les autres à l'abondance de la pêche et à mille autres circonstances. Cependant les inquiétudes de la jeune femme redoublaient, le cœur gonflé de douleur, elle était silencieuse et abattue, craignant sans doute à l'accomplissement de quelque un des malheurs dont elle avait menacé son mari et ses frères. La nuit était déjà tombée, les voisins rassemblés consolait la jeune épouse, et lui donnaient mille raisons pour lui faire trouver bon un tel retard, et, après une veillée prolongée, chacun se retira non pas sans inquiétude, mais toujours dans l'espérance que le lendemain au matin les trois pêcheurs seraient de retour ou reviendraient de bonne heure dans la matinée; mais on fut surpris le matin de ne les voir pas de retour, et de ne les voir pas arriver dans le temps où ils auraient dû le faire s'ils eussent passé la nuit au lieu où ils étaient. Enfin, les larmes de la jeune femme, l'inquiétude de la famille et des voisins, déterminèrent plusieurs de leurs amis à aller à leur rencontre, pensant qu'en revenant, ils se seraient peut-être égarés dans les forêts; mais rien dans leur route ne justifiait ce soupçon: aucun cri, aucun bruit ne se fit entendre. Enfin, on arriva au lieu de la pêche, petite rivière d'environ vingt pieds de large, au pied d'une chute à une lieue et demie environ des habitations. Rien n'indiquait la présence des trois pêcheurs. Un frisson pénible saisit les amis qui les cherchaient, ils approchaient avec crainte et frayeur du lieu où ils devaient s'assurer de la vérité des affreux soupçons qui avaient pénétré leurs cœurs. Leurs yeux ne découvraient rien; aucun bruit, aucune parole ne parvenaient à leurs oreilles; enfin arrivés sur le lieu même, sur les bords de cette petite rivière, ils découvrirent les traces des personnes qu'ils cherchaient; ils aperçurent çà et là quelques poissons qui paraissaient avoir été le fruit de leur pêche; ils trouvèrent leurs vivres encore enveloppés, et cela constatait qu'ils n'avaient pas même pris leur déjeuner: car ils étaient partis de leur maison avant de faire ce repas. Que pouvait donc être devenu ces trois hommes, s'étaient-ils noyés; c'était la pensée principale de ceux qui les cherchaient; mais d'un autre côté, un petit bassin d'eau d'environ 25 pieds carrés, joignant à des bords faciles et prêtant un secours naturel dans le danger, les empêchaient de croire à un pareil malheur qui leur paraissait presque impossible: cependant deux billots liés l'un à l'autre, échoués sur le bord de cette petite rivière, leur firent penser qu'ils auraient peut-être essayé ce moyen pour faciliter leur pêche et que delà ils auraient pu tomber à l'eau où cependant ils ne pouvaient croire qu'il fut possible de se noyer. Enfin on se détermina à chercher au fond de l'eau, et aussitôt on retira le corps d'un de ces pauvres malheureux, un instant après on en retira un second: enfin après quelques nouvelles recherches, on trouva le corps du troisième mort hors du bassin même où on avait trouvé les deux premiers à environ deux pieds d'eau. On peut juger de la consternation des amis, des voisins, à la vue des trois corps de ces malheureux.

« Une peine profonde s'empara de leur cœur, et ils furent saisis d'effroi à la vue d'un accident qui leur paraissait impossible à cet endroit.

« Maintenant on se demande comment ces trois personnes ont pu dans la vigueur de l'âge se noyer ensemble, sans qu'une seule soit restée pour raconter l'accident? par quel malheur sont elles tombées ensemble ou séparément dans cette petite rivière? Vers quelle heure du jour? tout cela est resté caché. Seulement il est à supposer que c'est de bonne heure dans la matinée du jour de la Fête-Dieu, puisqu'ils n'avaient pas encore déjeuné. Au reste, pour la famille, le village, la paroisse et pour tous ceux qui liront ce fatal accident, il est impossible de ne pas voir le doigt de Dieu dans un tel malheur.

« On peut s'imaginer bien facilement, le désespoir de cette jeune épouse, l'affliction des parents, la terreur des voisins et de ceux qui entendaient raconter ce funeste accident. Puisse cet exemple être utile aux pères et mères, aux enfants, aux serviteurs, et à tous les chrétiens qui se permettent des partis de plaisir, des promenades et durant le service divin et les jours de dimanche et de fête.

District des Trois-Rivières, 18 mai 1845.

NOUVELLES RELIGIEUSES.

ROME.

—Le gouvernement de Rome était depuis long-temps en négociations avec le duc de Leucatemberg, pour l'achat de ses biens des Etats de l'Eglise. Cette affaire vient d'être terminée. MM. Torlonia et le baron de Rothschild font l'avance des fonds montant à 3,550,000 scudis.

FRANCE.

—Un ancien officier du corps de musique en Portugal, et depuis en Belgique, vient d'abjurer le protestantisme entre les mains de M. le curé de la cathédrale de Bruges.

—A Metz, la semaine dernière, un mari, sa femme et leur jeune fils ont abjuré le protestantisme dans la chapelle de l'évêché.

—Huit prêtres du séminaire des Missions-Etrangères se sont embarqués à Bordeaux, la semaine dernière, pour se rendre dans les missions de la Chine. Ce sont MM. Labbé, du diocèse de Verdun; Larnaudie, du diocèse de Cahors; Daniel, du diocèse de Quimper, tous trois destinés à la mission de Siam; M. Couellan, du diocèse de Vannes, destiné à la mission du détroit de Malacca; M. Castex, du diocèse de Toulouse, destiné à la mission du Tong-King occidental; MM. Dagobert, du diocèse du Mans; Le Tur, du diocèse de Saint-Brieuc, sans destination déterminée. Le procureur des missions françaises, résidant à Macao, les enverra là où il saura qu'on a le plus besoin d'ouvriers évangéliques.

—Il y a une année environ, un pieux ecclésiastique de Gènes conçut le touchant projet de racheter de jeunes esclaves éthiopiennes exposées par milliers dans les marchés d'Egypte. Plusieurs d'entre elles ont été amenées en France. La Maison-mère du Bon-Pasteur d'Angers les a recueillies; mais le climat de notre France auquel elles s'habituent très difficilement leur est fort préjudiciable: de plus les frais de leur transport jusqu'à Angers sont très dispendieux. Ces considérations ont inspiré à plusieurs amis de la religion la pensée d'un établissement au grand Caire, destiné à rassembler ces infortunées que des cœurs compatissants délivrent de la servitude.

Mgr. l'évêque d'Angers, la Cour de Rome et notamment la congrégation de la Propagande secondent de tout leur pouvoir les pieux projets de Mgr. l'évêque d'Alexandrie.

Dix religieuses du Bon-Pasteur sont demandées pour diriger cet asile où tant d'âmes doivent apprendre à connaître leur Dieu. L'apôtre de ces brûlants climats, Mgr. Guasco, vient d'acheter un local au nom de ces Dames; il ose intéresser les fidèles pour subvenir aux premiers frais que nécessiteraient les commencements de cette maison.

Puisse quelques familles pieuses se sentir inspirées d'adopter quelques-unes de ces infortunées en contribuant à leur rançon par un don de 25 à 30 francs; car tel est souvent le prix d'une esclave enfant.

Les bienfaiteurs, au moyen de cette somme modique en elle-même, mais considérable devant Dieu à titre de charité, auront une enfant qui leur devra plus que sa délivrance matérielle, puisqu'elle sera régénérée par les eaux salutaires du Baptême et vivra saintement sous la conduite d'une congrégation dont il est inutile de faire l'éloge ici.

Elle sera une source de bénédictions pour ceux à qui elle devra son salut éternel, et elle priera incessamment pour eux en portant le nom qu'ils désigneront.

Pendant le mois consacré à Marie, une messe se dira chaque jour, à 5 heures, dans l'église du Bon-Pasteur d'Angers, et un salut sera célébré à 7 heures du soir à l'intention des personnes qui auront contribué, en quelque manière, à l'établissement du Bon-Pasteur en Egypte.

Les souscripteurs éloignés sont priés de faire passer leur souscription par un billet de change à l'adresse du Monastère du Bon-Pasteur à Angers.

—Après bien des tentatives sans succès pour améliorer la situation morale des maisons de détention, l'administration semble avoir compris qu'on ne peut guère attendre d'heureux résultats que de l'influence de la religion sur ces malheureux prisonniers. Nous ne pouvons qu'applaudir à l'exécution d'une pensée dont l'expérience a démontré la sagesse et les incontestables avantages. Depuis plusieurs années la direction des maisons centrales de Nîmes et de Fontevault a été successivement confiée aux respectables Frères des Ecoles Chrétiennes. Les résultats presque miraculeux que ces humbles religieux y ont obtenus, le changement si remarquable que leur zèle et leurs soins persévérants y ont opéré dans les mœurs de ces hommes flétris par le crime et par le vice, ont déterminé le gouvernement à réclamer leurs bons et charitables offices pour la maison centrale de Melun. Mardi dernier, 1er avril, quarante religieux de l'institut des Frères y ont été installés par les autorités locales.

ESPAGNE.

—D'après le *Castellano*, on aurait reçu à Madrid les nouvelles les plus satisfaisantes de la cour de Rome; le gouvernement pontifical n'attendait,

pour reconnaître la reine Isabelle, que l'approbation du projet de loi de dévolution par le Congrès, et il est probable qu'un nonce de Sa Sainteté ne tardera pas à arriver à Madrid.

WURTEMBERG.

Manifestation rationaliste dans le royaume de Wurtemberg.—L'Université mixte de Tubingue a été le théâtre des exploits rationalistiques du trop fameux auteur Strauss. Chargé d'une partie essentielle de l'enseignement théologique-protestant de cet institut, ce fut dans cette situation qu'il conçut et composa ce livre si gros de blâmes, qu'il lui a plu d'intituler : La vie de Jésus. On sait que dans cet ouvrage qui n'a été qu'une sorte de *Compendium* de son enseignement public, il ne conteste pas seulement au Sauveur ses actions, ses paroles, ses miracles et son caractère divin, mais jusqu'à sa personnalité, déclarant les évangiles et les écrits apostoliques une pure compilation philosophico-morale des doctrines qui, à cette époque, commençaient, dit-il, à prévaloir dans les écoles savantes du monde grec et romain, et Jésus-Christ lui-même un personnage purement fictif, imaginé pour protéger de l'autorité de son nom des maximes qui, faute de passer pour la doctrine propre d'un auteur, n'auraient pu obtenir le crédit d'une école. A l'époque où cet impie critique des saintes Ecritures publiait son livre qui, depuis, a fait naître parmi les protestans d'Allemagne, la question insensée du Christ historique ou mythique, le protestantisme luthérien avait encore assez de crédit sur le gouvernement de Wurtemberg et sur son clergé pour obliger Strauss à se démettre de sa chaire, d'où, comme on sait, il se fit appeler à Zurich, sans prévoir que le clergé zwinglien de ce canton l'en ferait chasser à coups de fusil par le peuple des campagnes, peu disposé à se laisser enlever les derniers éléments de sa foi.

Une dizaine d'années se sont à peine écoulées depuis que le luthérianisme pur, auquel on a donné le nom de jésuitisme wurtembergeois, avait attiré au docteur Strauss la rude avanie de se voir exclus de l'enseignement théologique, et déjà nous voyons un de ses principaux sectateurs, et son plus intime ami, le docteur Vischer, professeur d'esthétique à l'Université de Tubingue, appelé à l'honneur de prononcer, en pleine Académie, le discours de réouverture de l'année scolaire.

Avant d'entrer en matière, et par forme d'exorde, l'orateur adressa à son jeune auditoire ces étranges paroles : Je suppose Messieurs, que depuis longtemps chacun de vous a jeté loin derrière lui toute espérance, toute idée même d'immortalité. Des applaudissements frénétiques de la studieuse jeunesse remercièrent le maître de la haute idée qu'il s'était formée de la portée intellectuelle de son cercle d'auditeurs ; car, apprendre au jeune âge qu'on le croit exempt de préjugés ou d'une aveugle soumission à des doctrines révélées, c'est de tous les complimens, celui auquel il se montre le plus sensible. Passant de là à l'exposition de ses théories dites rationnelles, il accabla de son mépris toute religion, toute église. Admettre une Providence, c'est, selon lui, croire à une chose impossible, et par conséquent, absurde. Les événemens dont nous sommes les témoins, ne sont et ne peuvent être que les conséquences éventuelles ou nécessaires de causes aussi impossibles à prévoir qu'à définir. Aussi ajouta-t-il : Pour moi, il n'est point de cause suprême, il n'est aucune religion. Il a plaint la faculté de théologie catholique qui était là, bien malgré elle, en vertu d'ordres supérieurs, de se trouver encore sur le bas degré de l'imagination dans l'échelle de la science, tandis que l'idée seule est la gloire de l'esprit humain. L'on sait que le rationalisme germanique idéalise toutes choses, et ne leur accorde l'existence véritable que dans l'idée que s'en forme l'intellect ou la compréhension de l'homme que le panthéisme a fait Dieu. Il a plaint le peuple, ce Dieu encore en état d'involution, d'avoir besoin d'un culte, et de se tenir encore attaché à ce que l'on appelle le christianisme.

Quant à l'esthétique (la science du beau), le professeur veut bien reconnaître que les légendes de l'Eglise catholique, ses fabliaux, du monde des saints, les magnificences de son culte et les splendeurs de sa hiérarchie, renferment une abondante matière de beautés poétiques et plastiques ; mais à quel prix possède-t-elle toutes ces choses ? Au prix de l'asservissement le plus complet de l'esprit humain, au prix du droit de chacun d'être une personnalité. Ce dernier reproche est nouveau ; jusqu'ici l'on n'avait pas encore entendu émettre l'absurde proposition, qu'une institution religieuse quelconque (le brahminisme seul peut-être excepté) ; et surtout que l'Eglise chrétienne par excellence se soit jamais proposée cette fin impossible de priver l'homme du sentiment inné de sa personnalité, c'est-à-dire de se comprendre lui-même dans le nihilisme de l'école de Hegel.—D'autre part, le professeur accorde que le protestantisme s'était, de prime abord, montré trop hostile aux productions de l'art catholique ; que, par l'horreur que lui inspirait le catholicisme, il était allé, sous ce rapport, beaucoup trop loin ; qu'il avait réduit ce qu'il a voulu conserver de culte public à la plus misérable indigence : mais, qu'en revanche, à lui appartient le mérite d'avoir enfanté la théologie critique, qui a découvert à l'esthétique son véritable principe, lequel principe est le panthéisme. L'orateur s'est abstenu de fournir la preuve d'une assertion qui répugne à l'expérience aussi bien qu'au bon sens, et dont l'esthétique attendra long-temps la preuve dans les créations de la palette et du ciseau panthéistiques ; mais, s'élevant au plus haut degré d'enthousiasme pour sa thèse, il s'est écrié : " C'est-là une conviction à laquelle je dévoue toutes les forces de mon entendement et de ma parole, que je veux inculquer à tous mes auditeurs, en leur infusant, s'il le fallait, jusqu'au sang de mon cœur : et toute manière de voir et de sentir opposée à la mienne, je la combattrai par toutes les armes dont je puis disposer, par le sarcasme et par toutes les ressources

d'un esprit moqueur. " Je suis, ajouta-t-il, un homme de parti ; je ne connais aucune espèce de transaction, et je jure à tous mes adversaires une haine irréconciliable, une haine éternelle. Je ne connais pas de conviction sans passion ; je deviens grossier dès qu'il s'agit de combattre nos adversaires."

Un langage aussi étrange et si fait pour soulever l'indignation de tous ses auditeurs, ne trouva de censeurs ni dans le sénat académique ni parmi les commissaires du gouvernement, et bien moins encore parmi les étudiants auxquels il était adressé. La Faculté catholique garda un silence obligé tandis que la jeunesse protestante laissa éclater par ses bruyans applaudissemens, l'admiration que lui avait inspirée l'orateur. Enivrée de ses propres emportemens, elle se disposait même à lui porter à domicile ses vivats supplémentaires, mais la police urbaine crut devoir contenir ses transports, en défendant la procession nocturne aux flambeaux, préparée à l'ami de Strauss, à l'organe avoué de ces doctrines, qui, par le plus étonnant des contrastes, privent l'homme de l'espoir de l'immortalité, tout en lui décernant les prérogatives de l'essence divine. Nous ne savons trop quelles mesures répressives le gouvernement wurtembergeois compte opposer aux effervescences du straussianisme dans ses écoles ; ce que nous savons, c'est que la flamme de la guerre civile et religieuse qui vient d'éclater si près des frontières du royaume, et dont le sinistre reflet ne saurait être méconnu dans les discours du docteur Vischer, est de nature à éclairer les gouvernemens germaniques, et le royaume de Wurtemberg en particulier, sur le danger que leur fait courir l'antropolatric doctrine dont ils sont tous ou moins infectés, et qui est si ouvertement inculquée à la génération naissante. Ne pourrait-on pas appliquer à celle-ci la terrible parole évangélique : Il eût été mieux pour elle de n'être jamais née ?

AMÉRIQUE.

—Le nombre des Catholiques augmente considérablement à Cincinnati, ville qui occupe une place si distinguée entre les cités de l'Ouest. Les Allemands catholiques surtout voient leur nombre s'accroître tous les jours, soit par les immigrations ou les conversions. Il y a quelques années les allemands catholiques se réunissaient tous dans une seule église qui, quoique très-vaste, ne tarda pas à se trouver trop petite. En 1841, ils durent élever une seconde église qui est également devenue insuffisante pour la population. C'est ce qui a déterminé la population allemande à entreprendre avec un zèle digne d'éloge, l'érection d'une troisième église. La première pierre en a été posée avec beaucoup de pompe par Mgr. Purcell, le 25 mars dernier, au milieu d'un grand concours de Catholiques qu'on pense avoir été au moins au nombre de douze mille.

Propagateur catholique.

—Une retraite spirituelle donnée dans l'église de St-Vincent-de-Paul, à Baltimore, a donné, comme celles qui ont eu lieu dans plusieurs autres diocèses, les plus consolans résultats. Les exercices, qui ont duré depuis le 9 mars jusqu'au 16, étaient dirigés par le Père Verhaegen, Provincial des Jésuites dans la province du Maryland, et le Père Niclroy. Environ quinze-cents personnes ont approché de la sainte Communion dans le cours de cette retraite.

Le 14 de mars l'Archevêque de Baltimore a béni l'église de St-Alphonse, destinée principalement à la partie allemande de la population catholique de Baltimore. Cette église, que l'on dit être très remarquable sous le rapport de l'architecture, a été bénite avec beaucoup de solennité. Depuis quelques années plusieurs églises entièrement nouvelles ou rebâties sur de plus vastes et plus riches proportions embellissent maintenant la ville de Baltimore, et sont autant de monuments des progrès qu'y fait tous les jours le catholicisme.

Propagateur catholique.

—Depuis un peu plus d'une année, il s'est formé en Pensylvanie une colonie allemande, exclusivement et purement catholique. Elle eut pour premier fondateur M. Benzinger, ancien colonel, homme profondément religieux, qui l'a nommée de Sainte-Marie, et qui y a appelé, pour l'administrer au spirituel, des rédemptoristes ou liguriens d'Allemagne. Le P. Alexandre Cwitlovicz, supérieur de cette mission, dans une lettre qu'il vient d'adresser à ses amis de Munich, donne, sur les progrès de cette colonie, les détails les plus satisfaisans :

" Le succès de cette belle entreprise, dit-il dans cette lettre est tellement extraordinaire, que jamais je n'aurais pu en concevoir l'espérance, même en imagination. Elle augmente de jour en jour, et déjà elle compte cinquante familles composées de plus de deux cents âmes, et chaque semaine nous amène de nouveaux colons. Plus de cent familles s'y sont récemment agrégées, annonçant leur arrivée pour le printemps prochain. Nul n'oserait s'y agréger, à moins d'avoir la ferme intention de vivre suivant les principes catholiques et d'y faire élever sa famille. Quelques points du règlement fort bref de la colonie paraissent procéder d'une inspiration de l'Esprit saint ; ils en éloignent tous les francs-maçons et les libertins de toute espèce, et si ces points n'eurent point été réglés d'avance, bien des catholiques de nom s'y seraient introduits, par intérêt, au grand détriment des autres. Outre des catholiques des Etats-Unis, il nous en arrive d'autres d'Europe. Douze familles allemandes se sont déjà annoncées, et pour la semaine prochaine, nous en attendons quatre autres qui arrivent par Pittsburg. Celles qui déjà sont parmi nous écrivent à leurs parens et amis pour les engager à venir les rejoindre. Tous se montrent pénétrés de joie, lorsqu'après avoir traversé tant de pays occupés par les idolâtres ou par des chrétiens si peu dignes de ce beau nom, ils se trouvent admis dans une communauté dont la foi catholique est la vie, etc."

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—On écrit à l'*Aurore* :

La semaine dernière à Berthier (concession St. Esprit) est survenu un funeste accident déplorable sous tous les rapports. Un jeune homme, nommé Roy, d'excellente réputation, âgé d'environ 22 ans, était sur un cheval de labour, le corps entourés de ses traits de fer, ou chaînes, propres à tirer la charue, et prêt à partir pour le champ. Il avait en main une chaudière de fer blanc qu'il jeta à terre pour ne pas effrayer sa monture par son choc continu avec les chaînes, mais s'attira précisément par là le malheur qu'il voulait éviter, le bruit de la chaudière en tombant à terre fit partir le cheval à l'épouvante et le cavalier accroché et retenu au cheval par les chaînes dont il était entouré, fut entraîné rapidement jusqu'à sa grange, une longueur de dix arpens, et pendant ce court trajet périt misérablement, faisant sa cervelle éparser sur les cailloux contre lesquels son crâne s'était brisé avec une force irrésistible par les élan du cheval effrayé. Cet événement a contristé toute la population des environs.

Grand Incendie à Toronto.—Le 9 mai, vers deux heures du matin, le feu prit à une étable, derrière les bâtisses de Mme. Mussen, sur King street, et se communiqua bientôt aux magasins de Messrs. MacDonell et Smith. Comme le vent venait de l'est, il s'étendit avec rapidité vers l'ouest, et eut bientôt dévoré toute la suite des maisons qui s'étendent depuis les magasins de MM. Smith et MacDonell jusqu'aux propriétés de Rigney. Les maisons de briques occupées par Wrang et Cie, avec le magasin de M. Creet, et une autre bâtisse qui lui appartenait, et les propriétés ci-devant occupées par les MM. Rouwssell furent entièrement consumées. Les pompes se rendirent à tems, mais il n'y avait presque pas d'eau sur les lieux. La plus grande perte consiste en marchandises. Le magasin de M. Creet valait £7,000, et il n'y en a eu que la moitié de sauvé. Il était assuré pour £4,100. Ceux des MM. Rigney et Cie, étaient assurés pour £5,500, ce qui fait plus que couvrir leur perte. Les banques perdent beaucoup par cet incendie.

Aurore.

FELIX CHAULIN,

OU LES SUITES

DE LA NEGLIGENCE DES PARENS
DANS L'ÉDUCATION DE LEURS ENFANS.*Suite et fin.*

Une fois parvenu à ce dernier de tous les degrés de l'avilissement humain, il ne marcha plus, mais il courut rapidement vers sa perte ; à peine avait-il vingt-quatre ans, et déjà ses joues pâles, ses lèvres décolorées, ses yeux hagards, son corps chancelant, annonçaient la prochaine destruction de sa frêle existence. Semblable à ces animaux immondes qui cherchent dans les ordures que couvre la paille qui va les brûler, une nourriture dont ils n'ont plus besoin, ce malheureux, menacé par la mort et réclamé par l'enfer, cherchait encore à s'étourdir sur le sort qui l'attendait, et demandait à de vils et de sales plaisirs, ces meurtrières jouissances qui allaient le précipiter dans le tombeau, et ouvrir pour lui l'éternité vengeresse.

Plus il s'enfonçait dans la fange du vice, et plus s'obscurcissait le peu de raison qu'il avait su conserver jusqu'alors ; la diminution progressive de ses forces ne lui paraissait, quand il était forcé de se l'avouer, qu'un avertissement de bien jouir du peu de jours qui lui restaient à vivre, et n'était ainsi pour lui, qu'une nouvelle occasion de débauches et d'orgies. Avec une telle conduite, on se figure aisément que la misère la plus complète vint bientôt se joindre à ses autres maux ; ce n'était plus l'élégant Félix attirant par ses gracieuses manières, les acheteurs dans le magasin de son maître, ou montrant avec orgueil dans quelque café de Paris, son jabot de dentelle et son habit de drap fin ; c'était un misérable, couvert de haillons, et dont l'être le plus avili de l'espèce humaine eût à peine voulu partager les dégoûtans plaisirs et la cynique effronterie.

Depuis longtems il n'avait plus d'ouvrage réglé ; la mauvaise réputation qu'il s'était faite, et dont la tournure ainsi que ses paroles ne rendaient la justice que trop probable, empêchait tous les maîtres de lui confier aucun ouvrage ; quelquefois seulement, dans des occasions pressées, ils l'appelaient chez eux, et lui faisaient faire quelques journées sous leurs yeux. Ces ressources étant tout à fait insuffisantes pour sa subsistance, il y suppléait en demandant l'aumône, quand la faim le pressait trop. Un jour au soir, comme il faisait ce métier sur une promenade publique, il vit passer son père assez proprement vêtu, et qui, sans le reconnaître, jeta un sou dans son chapeau : " Il est donc riche, se dit Félix en lui-même ; eh bien, il sera bon à cultiver, et je vais le suivre pour apprendre son logement." Après une demi-heure de marche, il le vit entrer dans une maison d'assez bonne apparence, et sut par le portier, qu'il y demeurerait, dans une chambre au quatrième étage ; sa résolution fut bientôt prise ; il y monta, et quelques minutes après, il était en présence de son père qu'il n'avait pas revu depuis leur séparation. Chaulin fit un mouvement de surprise et de pitié en voyant paraître inopinément

ment devant lui, et dans un état aussi déplorable, son fils qu'on lui avait dit mort : " Ne vous étonnez pas, lui dit celui-ci, c'est votre fils qui porte la peine des principes que vous lui avez donnés ; il paraît qu'ils n'ont pas été aussi funestes pour vous, et je viens vous demander un morceau de pain, en échange des longues misères que je vous dois. Vous le voyez, je n'ai plus rien, et il ne me reste pas longtems à vivre ; je ne vous serai pas une charge onéreuse.

A ces paroles de reproches et de désolation, Chaulin resta tout interdit : " Malheureux enfant ! s'écria-t-il, enfin ; oui, je le reconnais, ton père est l'auteur de tes maux ; mais si le vice te plonge dans l'abîme où je te vois, la vertu peut t'en retirer : Félix, si tu m'as imité dans mes égaremens, ose m'imiter dans mon repentir, et tu pourras connaître encore des jours heureux.—Il s'agit bien de sermons, quand je viens vous demander du pain, lui répondit celui-ci, en avez-vous à me donner ?—Oui, tout ce que je possède est à ta disposition, heureux si je pouvais être aussi utile aux besoins de ton âme, qu'à ceux de ton corps ! " Tirant alors quelques provisions d'un buffet, il les plaça devant son fils qui les dévora avec avidité : " Tu ne me quitteras plus, lui dit-il, pendant qu'il mangeait ; hélas ! je n'ai déjà que trop de reproches à me faire : j'ai perdu ma fille ; que je tâche au moins de sauver mon fils.—A propos, lui demanda Félix d'un ton d'insouciance qui peignait bien toute la dépravation de son cœur, qu'est-elle devenue, Maria ? je n'en ai jamais entendu parler.—Elle est morte, et ce qu'il y a de plus affreux, morte dans le désordre et le libertinage le plus infâme.—Mais, à la manière dont je vous entendis parler, vous êtes donc devenu dévot, mon père ?—Le Seigneur m'a fait la grâce de reconnaître mes erreurs, et je l'en bénis tous les jours.—Il ne me l'a pas faite à moi, et vous voyez que je n'ai pas grand sujet de le bénir.—Ce n'est pas aujourd'hui, mon fils, que vous devez parler ainsi.—Vous avez raison ; il est vrai que j'ai attrapé un bon souper.—Et que tu as retrouvé un père qui mettra son bonheur à réparer ses torts envers toi.—Vous êtes donc riche, à présent ; eh bien ! alors, je resterai volontiers avec vous.—Non, je ne suis pas riche ; mais du moins, mon travail me suffit, tu m'y aideras, et nous vivrons ensemble ; si je t'ai donné de mauvais exemples et de mauvaises leçons, j'espère que ceux que tu recevras de moi maintenant, pourront te ramener à de meilleurs principes, et à une vie plus heureuse.—C'est-à-dire que vous me ferez des sermons : eh bien, passe pour cela, un bon dîner vaut bien la peine qu'on se gêne un peu ; quand ils m'ennuieront trop je m'endormirai. Mais c'est pourtant drôle que vous soyez devenu dévot ; contez-moi donc comment cela vous a pris."

Chaulin souffrait intérieurement d'entendre son fils parler avec un tel mépris des intentions qu'il lui témoignait ; mais sachant bien qu'il ne gagnerait rien auprès de lui, que par la patience et la douceur, il évita de le rebuter par des instances dont il comprenait que le moment n'était pas encore venu. Cependant, profitant de la question qu'il lui adressait, il voulut en tirer parti pour tâcher de lui inspirer quelques réflexions utiles : " C'est à une faveur particulière du ciel, lui répondit-il, que je dois l'heureux changement qui s'est opéré en moi. Une longue maladie que je fis à la fin de 1827, me mit aux portes du tombeau ; n'ayant jamais eu jusqu'alors la prévoyance du lendemain, j'étais toujours sans aucune épargne pour subvenir aux besoins imprévus ; quelques voisins charitables prirent d'abord soin de moi, mais ils n'étaient pas riches, et ils ne purent me secourir longtems ; ils avertirent de mon état le curé de la paroisse, qui vint aussitôt me voir. Quel homme, mon fils, ou plutôt, quel ange sous la figure d'un homme ! son abord seul inspirait la confiance ; la douceur et la bonté peintes sur tous ses traits annonçaient les heureuses dispositions de son âme bienveillante. Après avoir pourvu aux premiers besoins de mon corps souffrant, il s'occupa de ceux de mon âme bien plus malade encore. Longtems abruti par le vice, je ne voyais, je n'écoutais, je n'entendais que l'intérêt de mes passions ; tout ce qui pouvait le contrarier me faisait horreur, et dans mon criminel aveuglement, j'étais parvenu à ce point déplorable de traiter de fables indignes d'occuper mes pensées, tous les grands objets que la religion propose à nos méditations. Quel fut mon étonnement, lorsque je l'entendis m'en parler avec cet air de vérité qui frappe, avec cette onction qui touche, avec ce ton de persuasion qui entraîne ! Oh ! si tu avais entendu combien ces paroles étaient consolantes, ses exhortations pressantes, ses raisons convaincantes, ses encouragemens puissans ; non, j'aime à le croire, malgré tout ton endurcissement, ton cœur n'eût pas résisté à d'aussi touchantes sollicitations ; le mien du moins, n'y fut pas insensible ; je le dois sans doute à ses prières qui adoucirent en ma faveur le Dieu qu'avaient offensé mes longues erreurs ; mais enfin fus bientôt assez heureux pour aimer à l'entendre me parler d'un lieu des consolations où tout les

maux de cette vie seraient oubliés et remplacés par des joies éternelles : je frissonnais d'horreur quand il me peignait ensuite les horribles tourmens réservés aux pécheurs impénitens par un Dieu outragé et méconnu ; je m'attendrissais avec lui, quand il me citait les preuves d'amour qu'a données aux hommes ce Dieu qui ne leur demande qu'un tendre retour, pour prix des biens infinis qu'il leur promet, et quand il venait à me parler de l'ingratitude avec laquelle tant de bienfaits sont reçus, combien descendant alors en moi-même, je rougissais de me trouver aussi coupable ! Que te dirai-je enfin, mon fils ? tout à tour consolant et menaçant, il sut éclairer mon esprit, et toucher mon cœur ; il exista en moi une salutaire horreur de ma conduite passée, et m'encourageant à une généreuse résolution, il triompha de la dureté de mon cœur, reçut l'aveu de mes fautes, l'expression de mon repentir, la promesse de mon changement, et en retour, il me donna, de la part de Dieu qui l'a investi de son pouvoir sur la terre, le pardon de mes longues iniquités. Un autre monde alors s'ouvrit pour moi ; déchargé du poids qui oppressait ma conscience, je respirai plus librement ; l'avenir fut pour moi sans terreurs, et dans les rigueurs du présent je ne voyais qu'un gage de la bonté du Dieu qui me purifiait pour me rendre digne de partager un jour le sort de ses élus."

Pendant que Chauhin parlait ainsi, son fils dévorait la nourriture qu'il lui avait servie ; il finissait au moment où son père prononça ces dernières paroles : "Ma foi, lui dit-il, il faut que ce curé ait été un maître enjôleur, pour vous avoir ainsi changé, je ne vous reconnais, en vérité plus.—Tu parles d'une manière bien inconvenante, mon fils, d'un homme à qui ton père a d'aussi grandes obligations : ses généreux soins ont fait bien plus pour moi que m'arracher à la mort qui allait me frapper ; ils m'ont ouvert les portes du ciel. Ces considérations te touchent peu, mais vois ; ces salutaires conseils, en m'éloignant du vice, m'ont donné le goût du travail et de l'ordre, et si je puis, en ce moment, satisfaire à tes besoins, à quel autre qu'à lui en es-tu redevable ?—Ça, c'est vrai ; quand je me rappelle ce que vous étiez autrefois, je conviens que sans lui, je n'aurais probablement pas aussi bien soupé aujourd'hui ; eh bien, quand vous le verrez, vous pourrez le remercier de ma part.

Chaulin vit avec une peine amère la profonde insensibilité de son fils, et songeant qu'il en était lui-même la première cause, une larme involontaire s'échappa de ses yeux ; toutefois il ne perdit pas courage, mais comprenant qu'une semblable conversion ne pouvait être l'ouvrage d'un jour, il résolut de prendre patience, et de ne rien négliger pour arriver avec le temps, à un but aussi désirable. La première précaution qu'il dut prendre, fut d'arracher son fils à ses mauvaises habitudes, en le retirant auprès de lui. La proposition qu'il lui en fit, fut bientôt acceptée, et dès le soir même, Félix qui, depuis quelque temps, n'avait plus de logement fixe, coucha chez son père.

Deux jours se passèrent de la sorte, pendant lesquels Chauhin, trop pressé peut-être, ne cessa d'exciter son fils à changer de sentimens et de conduite. Le troisième jour, comme il était sorti pour reporter de l'ouvrage, l'indigne Félix, certain de n'être pas dénoncé par son père, et ennuyé de ces charitables avis, prit le parti de s'y soustraire, en s'évadant chargé de tous les effets et de tout l'argent qu'il pourrait emporter. Pères et mères assez coupables pour imiter la conduite que Chauhin se reprochait alors si amèrement, si vous voulez vous faire une idée des cruelles angoisses que vous vous préparez, figurez-vous quelle fut la consternation de ce malheureux, lorsque rentrant chez lui, il se vit dépouillé par l'enfant ingrat dont il voulait assurer le bonheur ! Et vous, jeunes gens, s'il en est parmi vous qui ne frémissent pas en lisant le récit de cette détestable action, poursuivez cette lecture, et frémissez du moins, en voyant la vengeance que le Ciel tira des longs désordres de son misérable auteur.

Il fuyait, glorieux de la proie qu'il venait de ravir, et comptant avec joie combien de jours de débauches elle pouvait lui assurer ; l'ayant bientôt échangée contre quelque argent, il courut redemander à ses anciens plaisirs les ignobles et brutales jouissances qui lui avaient valu la perte de son bonheur, de sa réputation, de sa raison, de sa santé, de son bonheur. Ses ressources furent bientôt épuisées, et comme un vice en amène un autre, un premier crime aussi est bientôt suivi d'un second ; il lui parut doux de vivre aux dépens des autres. Le vol qu'il avait fait à son père leva tous les scrupules qu'il avait eus jusqu'alors, et se lançant avec hardiesse dans cette nouvelle carrière, il ne tarda pas à devenir suspect à la police qui donna des ordres pour l'arrêter. Poursuivi de près, il s'enfuit de Paris, et alla chercher dans la campagne un asile plus sûr, mais il n'en est pas pour ceux que poursuit la vengeance divine. Fatigué de la course qu'il avait faite, ses forces depuis long-temps épuisées,

lui manquèrent tout à coup comme il traversait une forêt sur le soir ; il lui fut impossible d'aller plus loin, et il se vit forcé de se résigner à y passer la nuit. Le lendemain on trouva son corps à moitié dévoré par les loups ; fin bien digne d'un malheureux qui avait osé se comparer à la brute, et vivre comme elle !

NOUVEAU PENSIONNAT.

MADAME H. E. CLARKE, nouvellement arrivée au Canada, désire apprendre aux pères et mères, qu'elle vient d'ouvrir une école de demoiselles à Chambly, place justement renommée pour la beauté de ses sites, et la salubrité de son air.

Ayant passé toute sa vie, soit à Paris, soit à Londres, toujours dans l'Education, MME. H. E. CLARKE croit pouvoir certifier qu'elle est à même de donner pleine et entière satisfaction à tous les parens qui voudront bien la favoriser de leur confiance ; et afin de rendre son établissement plus parfait, la Directrice s'est adjointe Mlle. Lacombe, qui a passé ses examens à Paris, sa ville natale, ou elle a obtenu de l'Université le Diplôme d'Institutrice, Diplôme qui lui donnait le droit de tenir une Ecole à son propre compte, droit dont elle a usé pendant près de dix ans.

Avec ces avantages, rarement réunis aussi loin de la France, MME. H. E. CLARKE ose affirmer que les jeunes personnes, confiées à ses soins, auront l'occasion d'apprendre le français dans sa plus grande pureté, aussi bien que l'anglais, qui sera commis aux soins de son mari.

Former ses élèves à la vertu, développer en elles les qualités qui doivent les rendre, un jour, utiles dans leur ménage, et agréables à la Société, tel a toujours été, et tel sera toujours le but de la sollicitude toute spéciale de MME. H. E. CLARKE.

LA RELIGION, base fondamentale de toute bonne Education, sera soigneusement inspirée par les Maîtresses, et expliquée par le savant et respectable M. Mignault, curé de Chambly.

Il y a un très grand jardin pour les récréations. Il sera pris, aussi, un soin tout particulier de la santé des élèves, qui mangeront à la même table que les maîtresses, et qui auront, comme elles, une nourriture saine et abondante.

OBSERVATIONS.

LE PRIX DE LA PENSION variant selon l'âge et le degré d'instruction de l'élève, MME. H. E. CLARKE traite de gré à gré avec les parens.— Chaque trimestre se paie d'avance, et tout trimestre commencé se paie entièrement.

LES OBJETS d'Enseignement compris dans la Pension sont la Lecture, l'écriture, les calculs, la connaissance approfondie de la langue Française, l'analyse grammaticale et logique, la langue Anglaise, l'Histoire sainte, ancienne et moderne, la Géographie, la Mythologie, et le Style, ainsi que l'ouvrage à l'aiguille.

LES MAÎTRES d'agrément, tels que ceux de Musique, de Dessins, de Danse, etc., se paient séparément, aussi bien que les ouvrages de fantaisie, comme broderie fine, tableaux en perles, tapisserie en soie ou en laine, etc.

Pour les renseignemens s'adresser à M. MIGNAULT, Curé de Chambly.

AVIS AUX ENTREPRENEURS.

A CONSTRUIRE à ST. ATHANASE, une EGLISE en pierre, de 126 pieds de long sur 60 de large à l'intérieur ; les murs devront être de 30 pieds de haut, hors de terre, et la SACRISTIE de 34 pieds de long, sur 26 de large, aussi à l'intérieur.—Le tout mesure française. L'entreprise sera donnée le 15 MAI prochain à 10 HEURES A. M. à celui ou ceux qui auront fait les propositions les plus avantageuses.

Pour les plan, devis et conditions, s'adresser à M. J. GRAVEL, curé du lieu. St. Athanase 15 avril 1845.

ÉTABLISSEMENT DE RELIURE.

CHAPELEAU & LAMOTHE,

Rue Ste.-Thérèse, vis-à-vis les imprimeries de J. STARKE & CIE., et du CANADA GAZETTE.

CONDITIONS DE CE JOURNAL.

LES MÉLANGES se publient deux fois la semaine, le Mardi et le Vendredi. Le prix de l'abonnement, payable d'avance, est de QUATRE PIASTRES pour l'année, et CINQ PIASTRES par la poste. On ne reçoit point d'abonnement pour moins de six mois. Les abonnés qui veulent cesser de souscrire au Journal, doivent en donner avis un mois avant l'expiration de leur abonnement. On s'abonne au Bureau du Journal, rue St. Denis, à Montréal, et chez MM. FABRE et LEROUX, libraires de cette ville.

Prix des annonces. — Six lignes et au-dessous, 1re. insertion,	2s.	6d.
Chaque insertion subséquente,		7d.
Dix lignes et au-dessous, 1re. insertion,	8s.	1d.
Chaque insertion subséquente,		10d.
Au-dessus de dix lignes, 1re. insertion par ligne,		4d.
Chaque insertion subséquente,		1d.

PROPRIÉTÉ DE JANVIER VINET, }
 PUBLIÉ PAR J. B. DUPUY. } PRÊTRES.
 IMPRIMÉ PAR J. A. PLINGUET.